Université de Sherbrooke

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (médecine de famille)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 15 mai 2024. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

CRÉDITS
crédit(s)

TRIMESTRE D'ADMISSION
Été

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps complet

LIEU
Campus de la santé Sherbrooke

À NOTER

Consulter les dates limites pour déposer une demande d'admission.

PARTICULARITÉ*

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

- 819 821-8000, poste 74276
- 819 564-5386 (télécopieur)
- MedFam-Programme-MF@USherbrooke.ca
- Site Internet

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d’acquérir les compétences nécessaires à la pratique de médecin de première ligne polyvalent, apte à pratiquer dans divers milieux (villes ou des municipalités rurales ou des régions éloignées) et différents contextes de soins.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l’étudiante ou à l’étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la médecine de famille et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s’intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d’érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra intégrer les dimensions suivantes :

- développer une démarche clinique et une polyvalence des interventions intégrant souplesse et rigueur;
- comprendre les mécanismes physiopathologiques des problèmes de santé, leurs présentations cliniques et les principes d’investigation et de traitement;
- collecter les données pertinentes selon l’approche hypothético-déductive;
- procéder à un examen physique et effectuer les gestes techniques dans le souci du confort du patient;
- interpréter les données, procéder au choix de l’investigation et du traitement appropriés qui tient compte de l’ensemble de la situation de la patiente ou du patient et du contexte de pratique;
- organiser et gérer efficacement les différentes dimensions du travail;
- démontrer une approche personnalisée et une relation de qualité avec la patiente ou le patient;
- évaluer les problèmes de santé de façon globale et centrée sur la patiente ou le patient;
- démontrer des habilités relationnelles et de communication avec les patientes et patients et leur famille;
- assurer la continuité des soins;
- prendre en compte les dimensions éthiques dans les soins de la patiente ou du patient;
- organiser sa pratique selon les besoins de la population desservie;
- utiliser judicieusement les ressources du système de santé et du réseau communautaire;
- démontrer une communication respectueuse et efficace avec tous les autres membres du réseau de soins;
- un souci du développement professionnel et du maintien de l’équilibre personnel;
- appliquer les notions de prévention et de promotion de la santé dans les interventions.

DURÉE DES ÉTUDES

Deux ans

STRUCTURE DU PROGRAMME

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d’été

Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1er cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'une personne diplômée d'une université autre que

canadienne ou américaine agréée.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Condition de maîtrise de la langue à l'admission

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s’exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d’une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l’obtention d’une dispense, ou
- par l’atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l’un des tests reconnus par l’UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l’UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d’une étudiante ou d’un d’étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d’une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l’UdeS, sont non contributoires au programme.

Exigence(s) d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l’information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tel que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1er cycle en médecine est également considérée.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet